

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-695172

180365



<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 10330	Société :		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	BENDAOUD KHALID
Nom & Prénom :		Date de naissance : 22/11/74	
Adresse :			
Tél. : (06) 62-12-58-58		Total des frais engagés : 397,00 Dhs	

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	22/11/2023		
Nom et prénom du malade :	BENDAOUD KHALID		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant		
Nature de la maladie :	Grippe		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca le 20/11/2023 Le : 20/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 20/11/2023

Signature : R ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/10/23	C	100	INP : [REDACTED] INPE: 131087306 Dr. Abdellatif MEDICHE Médecine Générale - Diabétologue Médecin Expert Judiciaire - MEKNES Tél: 05 35 51 5115	
		✓		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Formateur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie de Boudaagne Rachid TOUAB 4 Rue Boudaagne VAI 0535 52 00 93</i>	29/10/23	24750

ANALYSES - RADIographies

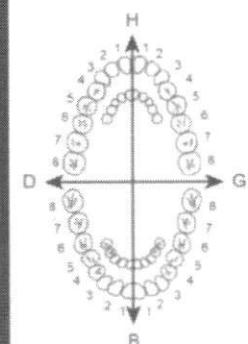
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

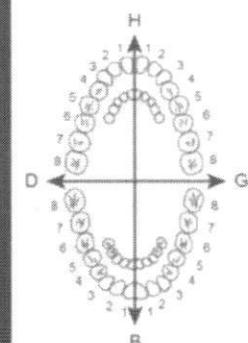
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	28533412	2143552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
	35533411	1143553
B		



[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mediche Abdellatif

Médecine Générale – Echographie

Lauréat de la Faculté de Médecine de Rabat

Médecin Assermenté auprès des Tribunaux

Diplôme en Médecine du Travail et d'Ergonomie
(Rennes France)

Certificat Universitaire d'Expertise Médicale
et Réparation des Dommages Corporels

Diplôme Universitaire de Diabétologie

Médecin Agrée pour la visite Médicale des permis de Conduire

Médecin Conseil de la CNSS Meknès



الدكتور مديش عبد اللطيف

الطب العام - الإيكوغرافيا

خريج كلية الطب بجامعة محمد الخامس الرباط

طبيب مخلف مقبول لدى المحاكم

دبلوم في طب الشغل والإركروفانيا (رين - فرنسا)

شهادة الخبرة الطبية والتعويض عن الأضرار الجسدية

دبلوم جامعي في علاج مرض السكري

طبيب معتمد لإجراء الفحص الطبي لرخص السياقة

طبيب مستشار لدى الصندوق الوطني للضمان الاجتماعي

Meknès, le : 25/10/23 مکناس، فی :

PCo elev

25/10/23

Sir

BFM ORAOUA

phot

ME 90



3260 Nuxel 27 32



Levev

08/10/11

25



7900

Q 11,100 Nullar

25

2475

= 41

Pharmacie de Bretagne
Rachid TOUAB
Pharmacien

4, Rue Bondeng V.N.
05 35 52 00 93 - Meknès

الدكتور عبد اللطيف مديش
Dr. Abdellatif MEDIESH
Médecin Général - Chirurgien
Médico Expert Judicial
05 35 51 51 15

زقة ابن خلدون المارة 14 الشقة 2 " الطابق السادس " م.ج - مکناس (العنقرة قبلة صانعي المقاييس ولوحات السيارات وراء إقامة المدينة)

Rue Ibn Khaldoun Imm.14 Appt. N° 2 " RDC " V.N - Meknès / Tél : 06 61 35 53 71 - 05 35 51 51 15

PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV. :

2 0 7 1

3 3 1 5

32,60

PPC : 79DH00

4 026466 004907

04.2025
L2200521

Lot N° :

22042

Exp :

05/25

PPV :

115DH20

ECOCLAV® 1g/125 mg
Amoxicilline/Acide clavulannique
16 sachets

PROMOPHARMSA.

6 118000 242277

موكسول®
Moxsoul

بدون سكر

DoliGrippe®

Paracetamol - Vitamine C - Matériaux de Phenoxyméne

8 Sachets Granulés

6 118000 041566

ADDITIVA
Multivitamines
+ Minéraux + Oligo-Éléments

Goût
orange

PPV: 20DH00
PER: 05/26
LOT: M1661